La Société coopérative immobilière "Le Niton" : groupe du Chemin du Pré-Cartelier, Genève : architecte Pierre Cahorn, A.S.A.

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **24 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-124091

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Société coopérative

MONTELLY-BELLEVUE A LAUSANNE

Roger Adatte, architecte

1. Le premier bâtiment entrepris par cette société, en 1948, désigné sous le nom de : « A, chemin de Montelly, N°s 45 et 47 », comprend 10 appartements de 2 pièces et cuisine, et 10 appartements de 3 pièces, cuisine, et petit hall d'entrée : pour tous ces appartements, on a prévu salle de bain et W.-C. séparés, et toujours éclairés sur l'extérieur : cette disposition a été rendue possible par la forme longue, étroite, du bâtiment, exceptionnellement admise par l'architecte du plan d'extension.

Le terrain était d'une surface de 1367 m² ; la surface construite de 316 m² ; le cube du bâtiment de 5540 m³. Une subvention totale de 157 500 fr. a été allouée par la Confédération, le canton de Vaud, et la commune de Lausanne. Alors que les travaux avaient été devisés à 635 000 fr., ils ont été finalement effectués pour 631 551 fr., soit, pour le détail : terrain 20 000 fr. ; travaux de construction (y compris brûleurs à mazout et citerne, non prévus au budget, et honoraires) 556 995 fr. (soit 102 fr. 40 le m³) ; travaux extérieurs 32 810 fr. ; frais divers, taxes et droit 21 746 fr. Les loyers sont de 100 fr. par mois pour les 3 pièces, et de 80 fr. par mois pour les 2 pièces. Les gains des locataires ne doivent toutefois pas dépasser 7200 fr. et 6500 fr., plus 300 fr. par enfant.

2. La Société, ayant constaté que son premier immeuble avait rencontré un grand succès, décida, à fin 1949, de continuer son effort. Elle présenta donc deux nouvelles demandes de subvention, pour un immeuble à deux entrées désigné par « B, chemin de Montelly N°s 55 et 57 », et pour un immeuble à une seule entrée, désigné par « C, chemin de Montelly, N° 58 ».

L'immeuble B comprend 10 appartements de 2 pièces et cuisine, et 10 appartements de 3 pièces et cuisine. Malheureusement, le rectangle imposé par le plan d'extension n'a pas permis, comme dans la précédente réalisation, d'avoir une disposition aussi intéressante : les salles de bain sont disposées au centre de l'immeuble ; elles contiennent, dans les appartements de 2 pièces, les W.-C. Confort normal, mais sans luxe.

Le terrain était d'une surface de 1130 m² ; la surface construite de 300 m² ; le cube du bâtiment de 5459 m³. Une subvention totale de 157 500 fr. a été allouée par la Confédération, le canton de Vaud, et la commune de Lausanne. Alors que les travaux avaient été devisés à 605 000 fr., ils ont été finalement effectués pour 591 483 fr. 55, soit, pour le détail : terrain 17 475 fr. ; travaux de construction (y compris brûleurs à mazout et citernes, non prévus au budget, et honoraires) 511 238 fr. (soit 93 fr. 65 le m³) ; travaux extérieurs 42 095 fr. ; frais divers 20 675 fr. 55. Les loyers sont de 87 fr. et 94 fr. pour les 3 pièces, et de 70 fr. et 77 fr. pour les 2 pièces.

L'immeuble C comprend 13 appartements en tout,

(Suite en page 19.)

La Société coopérative immobilière «Le Niton»

GROUPE DU CHEMIN DU PRÉ-CARTELIER, GENÈVE

Architecte : Pierre Cahorn, A. S. A.

Exécution du 1er septembre 1949 au 1er juin 1950.

Caractéristiques de la construction. — Murs du sous-sol en béton coffré, murs des façades et refends en élévation en briques de terre cuite perforées. Planchers en béton armé (dalles nervées). Couverture tuiles flamandes, fenêtres à doubles vitrages, parquets fougères chêne, carrelages grès, revêtements carreaux de faïence dans les cuisines et les salles de bain.

Dans les cuisines, il y a possibilité de raccorder des cuisinières à gaz ou électriques, au choix du locataire. L'eau chaude est fournie par une installation centrale, avec compteurs pour chaque appartement. Lessiveuse à gaz avec compteur à prépaiement dans la buanderie, essoreuse et machine à laver. Chauffage central au mazout, la chaufferie desservant les deux immeubles, dont l'exécution, tant intérieure qu'extérieure, est soignée. Garages pour vélos et voitures d'enfants en sous-sol avec accès par rampes extérieures.

Surface de la parcelle : 2354 m², dont 363 m² de surface construite.

Le groupe comprend 16 appartements :

a) 4 logements de 2 chambres ½ et cuisine,
b) 4 logements de 3 chambres et cuisine,
c) 4 logements de 3 chambres ½ et cuisine,
d) 4 logements de 4 chambres et cuisine.

Prix du loyer par année :

Appartements a)	Fr. 1242.50
Appartements b)	» 1420.—
Appartements c)	» 1597.50
Appartements d)	» 1775.—

Coût de la construction :

Construction	Fr. 480 966.—
Conduites d'eau, de gaz et d'électricité, travaux d'aménagement	Fr. 15 464.—
Soit, dépenses subventionnables . .	Fr. 496 430.—
Plus :	
Acquisition du terrain, frais y relatifs, intérêts de construction, taxes, etc.	Fr. 62 490.—
Total	Fr. 558 920.—

Cube de la construction, selon normes S. I. A. : *5,524 m².*

Prix de revient au mètre cube : *Fr. 87.—.*

TROIS IMMEUBLES AU QUARTIER DE MONTELLY, A LAUSANNE

Roger Adatte, architecte

L'immeuble N° 55-57.

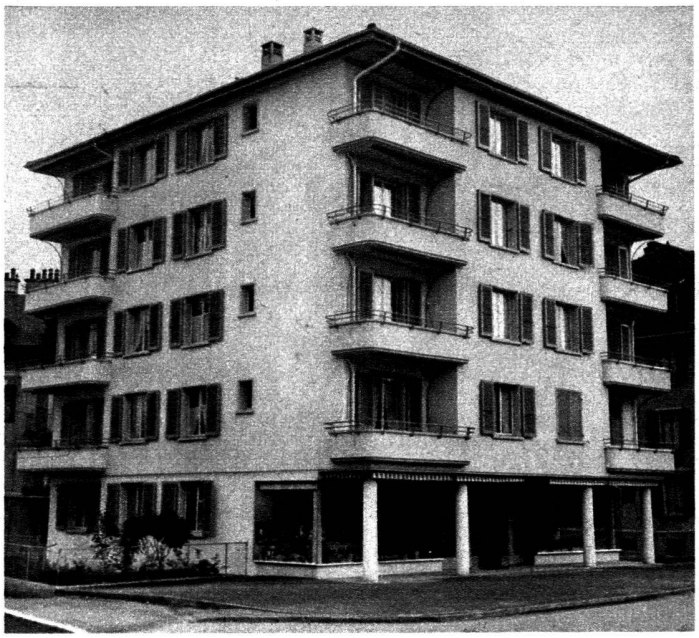

L'immeuble N° 45-47.

L'immeuble N° 58.

UN GROUPE AU CHEMIN DU PRÉ-CARTELIER, A GENÈVE

Pierre Cahorn, architecte

(Photos Pricam.)